

Lettre à M. Denis Monière

Yvan Cliche

Volume 1, numéro 1, janvier 1982

Les intellectuels et les pouvoirs

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040394ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040394ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

0711-608X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Cliche, Y. (1982). Lettre à M. Denis Monière. *Politique*, 1(1), 89–91.

<https://doi.org/10.7202/040394ar>

Lettre à M. Denis Monière

Depuis quelque temps, un sujet vient fréquemment alimenter les discussions et les conversations dans votre cours. Il s'agit de la question de l'intellectuel, de son rôle face à la structure sociale établie et de son éventuelle implication sur la scène politique.

J'aimerais ici simplement exposer mon point de vue face à ce débat, car depuis ma jeune politisation j'ai un intérêt pour tout ce qui concerne les intellectuels dans une société.

L'intellectuel possède une légitimité morale. Il se veut la conscience éclairée de la société qu'il analyse et, comme le mentionnait Sartre il « témoigne de la société car il incarne et intériorise leur déchirure ». L'intellectuel arrive à démasquer les contradictions et tente d'intervenir le plus possible pour lier théorie et pratique. Il n'est pas soumis aux débats partisans et peut donc s'élever au-dessus des intérêts particuliers et à court terme.

Le politicien, pour sa part, tire une légitimité momentanée du peuple. Il est le représentant d'intérêts particuliers et prétend agir dans « l'intérêt général et universel ».

Telles sont donc les situations dans lesquelles doivent agir, en raison des structures données, l'intellectuel et le politicien.

Conséquemment, l'intellectuel n'a pas de pouvoir concret. Il peut et doit intervenir sur la place publique pour corriger les abus, mais cette intervention ne se fait pas sur le mode politique. Ainsi, les conditions objectives dans lesquelles évolue

l'intellectuel ne lui donnent pas une audience aussi large que celle du politicien et tendent à confiner les intellectuels à des cercles fermés et restreints.

Dès lors, l'intellectuel, qui, pour une raison ou pour une autre, ressent fortement le besoin de faire avancer une idée, doit-il se lancer dans l'arène politique et perdre, de ce fait, son rôle de témoin conscient des espoirs et des souffrances de son peuple? La réponse, doit être à notre avis positive.

L'intellectuel, qui sent un blocage ou une situation dangereuse pour l'avenir de la société, et qui est traversé par le besoin d'intervenir directement pour corriger de son mieux cette situation, ne doit pas s'interdire de faire son entrée dans l'arène électorale. En effet, l'intellectuel, mieux que quiconque, pourra peser les forces en présence, juger objectivement les intérêts qui s'affrontent, prendre des distances face à ses engagements et tenter ensuite de promouvoir la cause qu'il juge la plus favorable pour l'avenir de la communauté.

L'individu non intellectuel, quant à lui, plus enclin à la critique partisane mesquine, est toujours plus tenté par les pratiques déloyales, n'arrivant pas à dépasser ses intérêts particuliers. Il les occulte en confondant trop aisément sa vision du monde à l'intérêt général.

Dans ce sens, nous soutenons qu'une présence plus prononcée des intellectuels pourrait élever le débat et la discussion politique et entraîner l'avancement de la société.

Bien sûr, l'intellectuel doit éviter l'idéalisme et apprendre à composer avec les règles de la politique (stratégies, tactiques etc.). Ce sont précisément ces règles qui font croire à l'ensemble des étudiants que la politique est le lieu des manigances et des tergiversations de coulisses, d'où le refus de l'engagement politique de l'intellectuel perçu comme celui qui évite ces compromis malsains et se voue à l'intérêt général.

Cependant, l'idéalisme consiste à croire qu'on peut faire avancer un intérêt ou une idée sans passer par l'appareil politique. La politique, quoique que l'on en dise, est le moyen premier pour promouvoir une cause à laquelle on croit, le seul chemin quoique long et sinueux, pour justifier devant l'électorat une idée qu'on juge primordiale pour le destin d'une population (l'indépendance du Québec, par exemple).

Conséquemment, on attend plus de l'intellectuel se présentant en politique, que du simple politicien. En se présentant devant l'électorat, il doit prendre conscience de son défi, des structures en place et se fixer un cadre éthique dans lequel il s'efforcera d'évoluer pour rallier la majorité à ses prémisses et à sa philosophie.

En outre, dernière note, nous croyons que le véritable intellectuel engagé dans la politique active a le devoir de revenir éventuellement à son ancien rôle de créateur, d'une part pour éviter son enterrement dans les structures en place, et d'autre part pour rendre compte à la population de son expérience publique, laquelle expérience pourra d'ailleurs le favoriser dans son retour à l'analyse et à l'observation sociale et politique de la société dans laquelle il évolue.

Yvan Cliche,
étudiant.